

Loisirs pour tous!

Règlement intérieur

Les loisirs pour tous ont pour objectif de permettre à tous les fleurysiens qui le souhaitent, de participer à des activités pendant les périodes de vacances. Ils sont pour vous l'occasion de partager des **moments privilégiés et conviviaux** entre habitants, et de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités. Espace d'animation, les loisirs pour tous peuvent ainsi favoriser les relations **d'entraide, de partage et de solidarité** quelles que soient les origines ou les situations de chacun.

Les inscriptions

- Peuvent s'inscrire **les fleurysiens** et les personnes vivant sous le même toit pendant la période de vacances (accueil d'un parent, neveu, nièce, etc.).
- Concernant les inscriptions des **non-fleurysiens**, celles-ci ne sont pas prioritaires et seront accordées uniquement s'il reste des places sur une activité à la fin de la journée d'inscription.
- Pour des raisons d'**équité**, vous ne pouvez inscrire que les personnes vivant dans votre foyer.
- Activités sans transport : 5 places maximum par foyer, en fonction de la composition du foyer.
- Activités avec transport : nombre de places correspondant à la composition du foyer.
- **Le nombre de place pour chaque activité est limité**, les inscriptions aux activités d'une semaine se déroulent le **premier jour de cette semaine**, de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Les participants

Les enfants de moins de 16 ans non accompagnés d'un adulte ne peuvent être inscrits seuls et ne seront pas acceptés pour des raisons **d'encadrement et de responsabilité**.

Annulation et désistement

- Un **remboursement sous forme d'avoir** sera effectué en cas d'**annulation** d'une activité par le centre socioculturel.
- Si l'activité est **reportée**, les inscriptions seront **maintenues**.
- Un avoir sera également versé en cas de **désistement**, uniquement s'il est justifié et notifié 24h à l'avance.

Le savoir vivre ensemble

- Toute absence doit être signalée au plus tôt.
- **Les horaires doivent être respectés** dans l'intérêt de tous les usagers, et des personnes qui accueillent le groupe.
- **Les parents sont responsables de leurs enfants** ; ils doivent être garants du respect des lieux, des règles de vie, des personnes et de l'environnement, pendant les activités du centre comme à l'extérieur.
- Chacun doit se sentir concerné par le **rangement et le ménage** après les activités.

Centre socioculturel de Fleury-sur-Orne
39 avenue d'Harcourt
02 31 34 01 29 - accueil.csc@fleury-sur-orne.fr
<https://www.facebook.com/soso.culturel>

